

RESULTATS OBTENUS

Nombre total d'apprenants entrés en formation (y compris les redoublants/revalidants et les reprises de scolarité)	Nombre d'interruption de formation	Nombre de cesure	Nombre d'abandon de formation	Nombre d'exclusion	Nombre d'apprenant admis suite au jury de déc 2023	Nombre d'apprenant admis suite au jury de avril 2024	Nombre d'apprenant admis suite au jury de juillet 2024
49	6	0	2 + 2 qui ne souhaitent pas redoubler	6	2	2	21
dont 18 apprentis	dont 3 ruptures de contrat			dont 3 apprentis		dont 2 apprentis	

les apprentis ont 16 mois de formation et terminent en décembre 2024

Analyse des abandons (sur le cycle)

1 abandon au bout d'une semaine pour intégration IFSI via Parcoursup
 1 exclusion en section pédagogique et 4 exclusions en section de discipline
 4 Ruptures de contrat apprentissage AS dont une à l'initiative de l'apprentie
 1 interruption par disparition
 1 suspension pour raison familiales debut février

Analyse des situations de redoublement (sur le cycle)

7 élèves en situation de redoublement sur la promotion 2023-2024:
 - 2 ont été diplômées au jury de décembre 2023
 - 2 ont été diplômées au jury d'avril 2024,
 - 1 a été diplômée au jury de juillet 2024,
 - 1 en echec sur le bloc 2, qui n'a pas souhaité poursuivre sa formation et
 - 1 exclue en section disciplinaire

1 élève en situation de triplement refusée en section pédagogique.
 2 élèves de la promotion 2023-2024 en situation de redoublement après les jurys d'avril et de juillet 2024 pour non validation du bloc 2 mais qui n'ont pas sollicités le redoublement sur l'année 2024-2025. (1 apprentie BAC PRO ASSP et 1 en parcours VAE)

Analyse des échecs et des non présentés* : *uniquement pour les dernières années pour les formations pluriannuelles

DEAS Avril 2024:

2 élèves entrés en formation en septembre 2023, titulaires d'un BAC PRO ASSP, présentées admises:

2 élèves non présentables pour franchise dépassée

Aucun élève présenté en échec.

DEAS Juillet 2024

- 21 EAS présentables admis à la session du DEAS de juillet 2024

- 1 EAS, présentable en échec en parcours VAE, pour non validation du Bloc 2 après session de rattrapage

- 2 EAS non présentés pour dépassement de franchise, des stages complémentaires ont été organisés pour une présentation en déc 2024

Commentaires sur les résultats obtenus :

Malgré l'accompagnement pédagogique mis en place et le suivi de la part des cadres formateurs, certains élèves de cette promotion ont rencontré de nombreux problèmes d'assiduité et de discipline. Le premier trimestre a été rythmé par les notifications d'avertissement pour absences injustifiées et non respect du règlement intérieur. Ces difficultés se sont répercutées sur les résultats et sur une ambiance peu propice au travail. A partir du mois de janvier 2024, un équilibre a pu être trouvé et les élèves ont réussi à travailler dans une atmosphère plus sereine ce qui a permis de valider les blocs attendus.